



Vacances Juniors

Madame, Monsieur,

Afin d'inscrire votre enfant à ce séjour, merci de bien vouloir **retourner les documents nécessaires à l'inscription** listés ci-dessous accompagnés de votre acompte. Vous conserverez les autres documents. Il est conseillé de nous contacter avant toute inscription pour pré-réserver la place.

Formalités d'inscription

1 - DOCUMENTS NECESSAIRES A L'INSCRIPTION

- ✓ **fiche d'inscription** à compléter, dater et signer recto/verso
- ✓ **1 photo d'identité** du participant à coller sur la fiche d'inscription
- ✓ **fiche sanitaire** de liaison à compléter, dater et signer
- ✓ **COPIES CARNET DE VACCINATION** (*obligatoire*)
- ✓ **Attestation de droit à l'assurance maladie** ou à la **CMU valable pendant le séjour**, à demander à votre assurance maladie (non valables : copies cartes vitales, mutuelles scolaires...)

2 - PARTICIPATIONS A DEDUIRE

- ✓ **aide CAF Corrèze (AVEL)** : notez votre numéro d'allocataire sur la fiche d'inscription
- ✓ **autres aides** : comité d'entreprise, Mairies, COS, CGOS, MSA ...
Pour tous les enfants corréziens, il est indispensable de nous communiquer le montant de ces éventuelles participations et d'**attester sur l'honneur** afin que l'ODCV calcule le montant du **Bon Vacances Conseil Départemental de la Corrèze** (*au verso de la fiche d'inscription*).



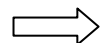
3 - VOTRE ACOMPTTE

- ✓ **à verser à l'inscription** : **20% du prix du séjour** (*hors réduction*) + **adhésion à l'association par inscrit** : **5€ corrézien / 10€ non corrézien**. *Paiements acceptés* : Chèque, espèces, chèques vacances, carte bancaire sur place à Tulle ou par téléphone au 05 55 20 01 04. *Possibilité paiement échelonné après accord de l'ODCV.*
- ✓ **assurance annulation facultative** : ajoutez **3,5% du prix du séjour** (*hors réduction et adhésion*) à votre acompte si vous souhaitez y souscrire.

Avant le départ

Une quinzaine de jours avant le début du séjour, nous vous ferons parvenir une convocation précisant les coordonnées du centre de vacances, les heures et lieux de départ et retour, le trousseau particulier à prévoir... et le montant restant à payer avant le départ.

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements complémentaires.





Séjour n°09 - du 15/07 au 22/07/2023 (8 jours) TARIF MAX CORREZIEN : 569€* TARIF PUBLIC : 729€

Séjour n°11 - du 31/07 au 07/08/2023 (8 jours) TARIF MAX CORREZIEN : 569€* TARIF PUBLIC : 729€

*Aides du Conseil Départemental de la Corrèze déduites (20€ par jour maximum)

Adhésion ODCV : 5€ corréziens / 10€ non corréziens (à régler à l'inscription)

Tu rêves de créer ton campement ? De dormir sous la tente ? De partir à l'aventure en montagne ? Ce séjour n'attend que toi !

Au programme :

- ✓ Une séance d'escalade en falaise
- ✓ Randonnée à la journée pour découvrir la montagne
- ✓ Bivouac dans le parc du chalet avec création de son camp trappeur et nuit sous la tente
- ✓ Découverte de la grotte du glacier de la mer de glace
- ✓ Montée en téléphérique au sommet de l'Aiguille du midi à 3842m d'altitude au pied du Mont Blanc et expérience du « Pas dans le vide »
- ✓ Sortie au sommet du Brévent à 2525m d'altitude pour admirer le panorama
- ✓ Les animateurs proposeront également des activités ludiques, sportives et manuelles ainsi que des soirées animées.



Hébergement :

Chalets des Aiguilles | 74400 Chamonix Mont Blanc

Centre permanent, ouvert de décembre à octobre situé sur une propriété boisée d'un hectare, au pied des pistes des Planards, à 5mn à pieds du centre ville, et du départ de la mer de glace. Toutes les activités se font au départ du centre sans navette.

105 lits, répartis dans 3 chalets distincts, en chambres insonorisées de 2 à 4 lits, avec coin toilette complet dans chacune (lavabo, douche et WC séparé) et de nombreux rangements.

Transport : Car au départ de Malemort, Tulle, Saint Angel

Effectif : 16 à 24 participants

Repas inclus : dîner du 1^{er} jour au déjeuner à emporter du dernier jour



* Pour tous les enfants (4 à 17 ans) résidant en Corrèze de façon permanente en 2023

Bon Vacances du Conseil Départemental déduit

Jusqu'à 20€/jour de réduction** (voir notice d'information)

Séjours n°09-11 : TARIF PUBLIC : 729€ - 160€** = TARIF MAX CORREZIEN : 569€

Le coin des bonnes affaires

10% de remise sur le 2ème séjour d'un même participant

5% de remise pour une fratrie à partir du 2ème inscrit

Remises non cumulables – Valable à La Martière ou aux Chalets des Aiguilles uniquement